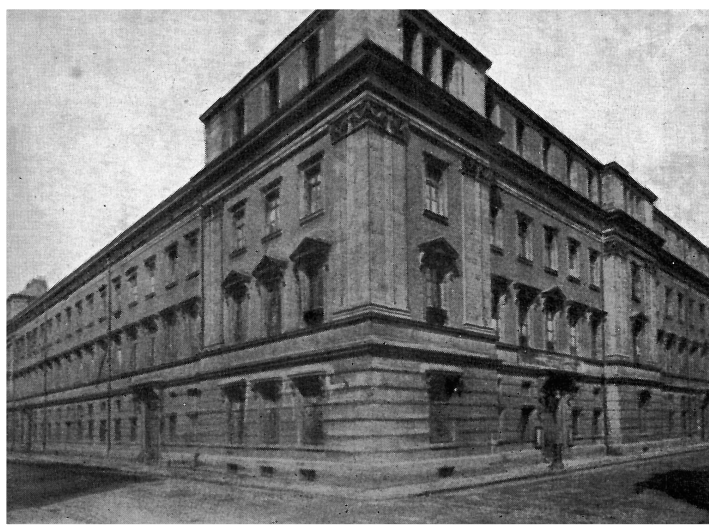


n° 3 - Janvier 2006

*Préambule de "Il y a 150
ans : la naissance de
la Faculté des Sciences"
par André DHAINAUT*



La Faculté des Sciences
lors de sa création rue
des Fleurs, aujourd'hui
boulevard Carnot

ASA-USTL Publication est un supplément au Bulletin de l'ASA-USTL destiné à la diffusion de textes inédits pouvant concerner divers domaines.

Le premier numéro, « **Chronique de la petite histoire** » par Claude CARDON, décrivait *La petite école et le « maître d'école » sous l'ancien régime dans le nord du royaume* et plus particulièrement l'enseignement primaire avant 1789.

Le second numéro, « **Chronique d'une activité TRANSPORT** dans un laboratoire de l'USTL » par Christian SEMET, sous la direction du Professeur Robert GABILLARD, était une présentation « grand public » des travaux ayant conduit à la conception et à la réalisation du Métro de Lille, le VAL.

Le présent numéro profite du 150^e anniversaire de la Faculté des Sciences de Lille pour nous en rappeler les origines. Notre collègue André DHAINAUT, actuellement Conservateur universitaire du Musée d'Histoire Naturelle de Lille, présente ci-après cet événement qui fut particulièrement important pour notre région. Nous tenons ici à l'en remercier.

Yves LEROY

Il y a 150 ans : la naissance de la Faculté des Sciences

par André DHAINAUT

C'est le 20 novembre 1855 que la ville de Lille vit se dérouler une double cérémonie : l'inauguration officielle de la Faculté des Sciences et sa séance solennelle de rentrée.

Le petit texte qui va suivre, rédigé pour marquer cet anniversaire, est focalisé sur les années d'installation. L'historique complète de la Faculté des Sciences, de ses origines jusqu'en 1970, a fait l'objet, par ailleurs, de deux études importantes : " La Faculté des Sciences de Lille " par Michel PARREAU (1) et " De la Faculté des Sciences à l'Université de Lille " par Adda BOULHIMSSE (2) sous la direction du Professeur VANDENBUSSCHE de l'Université de Lille 3.

Lille: un désert intellectuel avant 1854 ?

Disons tout de suite qu'une telle affirmation est fausse. Dès 1802, un groupe de lillois, amateurs de physique et de chimie, avait pris l'habitude de se réunir chez l'un d'entre eux, Joseph BECQUET de MEGILLE qui avait constitué un "cabinet de physique" remarquable mais dont les pièces ont malheureusement disparu. Ces amateurs éclairés vont fonder une société qui sera à l'origine de la *Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts* (3). Cette Société va éditer des publications scientifiques dès 1823 et va créer des cours publics. Ceux-ci sont gratuits et s'adressent à un public éclairé, notamment d'industriels et de grands agriculteurs. Ces enseignements étaient venus s'ajouter à ceux déjà créés à l'initiative des autorités municipales, sous le nom d'écoles académiques et qui concernaient surtout les arts plastiques et le dessin.

Trois personnalités de renom s'étaient distinguées dans l'enseignement de ces cours : Charles DELEZENNE (ou de LEZENNES) pour la physique (son buste figure toujours au fronton de l'ancien Institut de Physique - rue Gauthier de Châtillon), un jeune chimiste, venu d'Alsace, et qui fera une brillante carrière dans l'industrie : Frédéric KUHLMANN et enfin Thémistocle LESTIBOUDOIS, éminent botaniste qui sera élu membre correspondant de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences. Pasteur reconnaîtra leurs mérites lors de l'inauguration officielle de la Faculté des Sciences, le 20 novembre 1855 : " *La Faculté des Sciences a une dette de reconnaissance à acquitter (vis-à-vis) des hommes éminents qui, dans cette ville, ont préparé les voies de l'enseignement supérieur. La plus grande part revient aux savants de vos cours municipaux. Je vous entends nommer avec moi MM. Delezenne, Kuhlmann, Lestiboudois* ".

La création de la Faculté

Avant l'inauguration officielle de novembre 1855, la faculté des Sciences avait déjà fonctionné pendant un an.

En effet, le décret impérial du 22 août 1854 marque la création de la Faculté des Sciences ; celui du 2 décembre 1854 fixe la composition du corps enseignant (pages 3 et 4) :

- M. MAHISTRE, docteur ès sciences mathématiques, professeur de mathématiques au Lycée Impérial de St Omer, est nommé professeur de mathématiques pures et appliquées à la faculté des sciences de Lille.

- M. LAMY, docteur ès sciences physiques, professeur de physique au Lycée Impérial de Lille, est nommé professeur de physique à la faculté des sciences de Lille.

- M. PASTEUR, professeur de chimie à la faculté des sciences de Strasbourg, est nommé professeur de chimie à la faculté des sciences de Lille.

- M. LACAZE du THIERS, docteur ès sciences naturelles, ancien préparateur à la Faculté des sciences de Paris, est nommé professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Lille.

Sur les quatre "pères fondateurs", trois eurent une destinée remarquable. PASTEUR fit la carrière brillante que l'on connaît. LAMY s'illustra par la découverte du thallium; métal qu'il purifia et dont il analysa les principales propriétés. LACAZE du THIERS (ou LACAZE-DUTHIERS) devint titulaire de la chaire de Zoologie à la Sorbonne. Il fonda les deux principaux laboratoires de biologie maritime français: Roscoff et Banyuls. Il créa les *Archives de Sciences Naturelles*. Seul, le malheureux MAHISTRE décéda prématurément, en 1860, à l'âge de 50 ans.

En 1856, aux quatre pères fondateurs de la Faculté viendront s'ajouter deux professeurs-adjoints :

- M. GUIRAUDET enseigne la géométrie descriptive. Il deviendra doyen de la Faculté en 1868 puis sera nommé recteur à Toulouse en 1873.

- M. VIOLETTE, chargé de l'enseignement de chimie générale, orientera ensuite ses recherches vers un domaine plus appliqué dans le cadre d'une chaire de chimie appliquée à l'industrie et à l'agriculture. Il est l'auteur d'apports importants sur la connaissance de la chimie de la betterave sucrière. Il devient doyen de la Faculté des Sciences en 1873.

Napoléon, par la grâce de Dieu
et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat
au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu le Décret du 9 mars 1852,

Vu le Décret du 22 août 1854;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}

M. Mathis, docteur en sciences mathématiques, professeur de
mathématiques au lycée impérial d'Ormes, est nommé professeur de
mathématiques pures et appliquées à la faculté des sciences de Lille.

M. Lamy, docteur en sciences physiques, professeur de physique au
lycée impérial de Lille, est nommé professeur de physique à la
faculté des sciences de la dite ville.

M. Pasteur, professeur de Chimie à la faculté des sciences de Strasbourg,
est nommé professeur de Chimie à la faculté des sciences de Lille.

M. Lacaze du Thiers, docteur en sciences naturelles, ancien
préparateur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Paris,
est nommé professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences
de Lille.



Art. 2

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de
l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution
du présent décret.

Fait au Palais des Tuileries,
le 2 Décembre 1854.

Signé : Napoléon.

Par l'Empereur :

Le Ministre Secrétaire d'Etat
au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé h. Portoul.

Pour ampliation :

Le Chef du Secrétariat,

Charles Gautier

Page opposée :

Haut : En-tête du rapport du maire de Lille au conseil municipal sur le financement de l'installation de la Faculté des Sciences. Noter les armoiries de la ville de Lille en 1854. Ces armoiries sont celles gravées en 1812, sous Napoléon 1^{er}. Le blason porte une couronne murale à 7 créneaux surmontée "d'une aigle naissante". On trouve dans la bande supérieure de l'écusson "trois abeilles d'or accolées en fasce", puis "azur au drapeau en barre" et "gueule à la ville fortifiée et bombardée". (Le bombardement évoque celui du siège de Lille en 1792 ; le bâtiment représente la porte de Paris et la trajectoire des boulets est esquissée). A la chute de l'Empire en 1815, ce blason fut aboli. La ville traversa une longue période sans armoiries et ne les retrouva que sous Napoléon III, en 1852. (documentation : A. GERARD - Bull. Commission Historique du Département du Nord. T. XLIX 1996-1997. Lille. Arch. départ. du Nord 1999). Pour l'histoire locale, ces armoiries figurent toujours sur la façade de la Préfecture, côté place de la République. Le fronton, côté Boulevard de la Liberté porte les armoiries ; le symétrique, le "N" napoléonien.

Bas : Détail du plan, contresigné du maire RICHEBE, d'un des deux étages des appartements du doyen (voir plan général des bâtiments : page 7)

DÉPARTEMENT
DU NORD.

VILLE DE LILLE.



Extrait

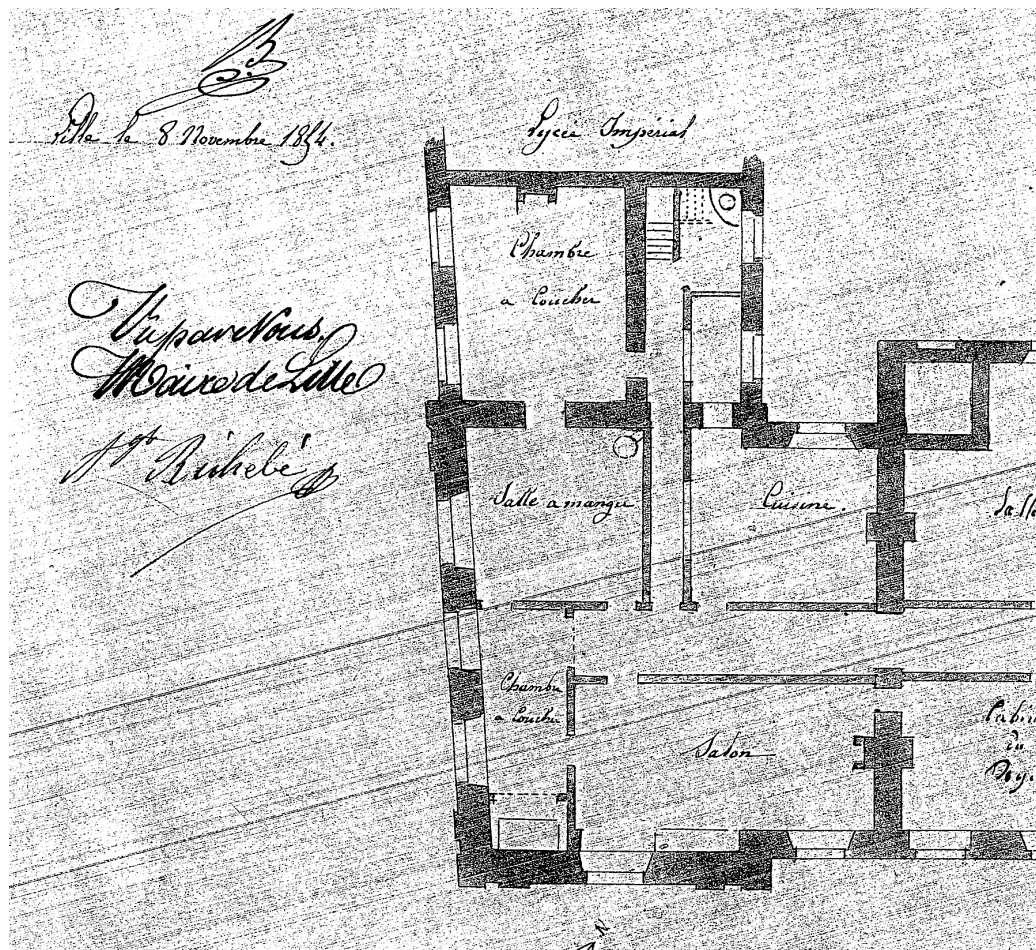
Du Registre aux Délibérations du Conseil municipal de la ville de Lille, département du Nord,

6

Séance du 14 Novembre 1844

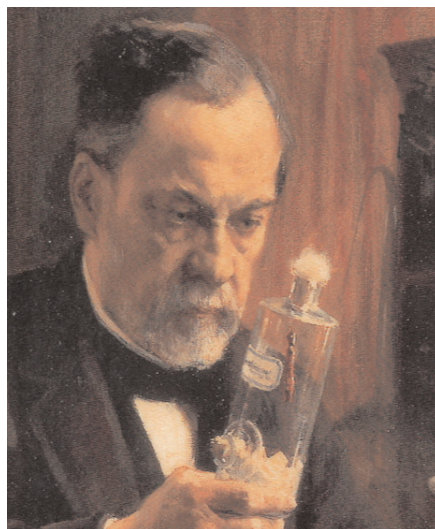
Présidence de M^r Aug^t Richebé, Maire.

Solde des frais de
construction du
bâtiment destiné à
l'installation de la
faculté des sciences
rue des Flandres



- Un cours d'histoire et de géographie physique et politique sera confié à M. CHON, professeur de collège; remarquable historien local, il fut un ami de Pasteur durant le séjour lillois de celui-ci.

Louis PASTEUR, par arrêté du 2 décembre 1854, est nommé doyen de la Faculté par FORTOUL, ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Celui-ci, dans une lettre adressée au recteur, fixe au 7 décembre la séance solennelle de rentrée et lui fait ses recommandations : *" Cette solennité qui, par l'installation des nouvelles Facultés des Sciences et des Lettres, devient pour ainsi dire l'inauguration de la nouvelle Académie, ne peut manquer d'offrir le plus vif intérêt. Je n'ai pas besoin de vous recommander, Monsieur le Recteur, de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'elle reçoive tout l'éclat désirable. " Désormais, la Faculté est sur ses rails et sa carrière peut commencer.*



La décision de la création remonte à 1852. Le prince président Napoléon avait promis à la municipalité lilloise un projet de loi visant à la création d'une Faculté de Sciences, d'une Faculté des Lettres ainsi que le siège d'une des quinze académies du pays. A cette annonce, la municipalité de Douai avait vivement réagi et s'était proposée pour accueillir les trois formations. Pour finir, un jugement de Salomon fut prononcé : Douai reçut la Faculté des Lettres et devint le siège de l'Académie ; Lille accueillit la Faculté des Sciences qui rejoignit ainsi une Ecole Préparatoire de Médecine et de Pharmacie, déjà mise en place depuis 1852.

Cette création lilloise s'inscrit dans le cadre de la politique de Napoléon qui, conscient des besoins d'une économie en voie d'industrialisation rapide (mines, chemin de fer, sidérurgie, etc.), souhaite développer l'enseignement scientifique : *" Ce n'est pas sans intention, Monsieur le Préfet, que le choix du gouvernement porte sur le principal foyer industriel du Nord de la France ; l'enseignement des sciences dans leurs applications pratiques à l'industrie et aux arts, la connaissance des inventions de perfectionnement qui étendent chaque jour les conquêtes de la physique, de la chimie et de la mécanique ne peuvent manquer d'être recherchées dans un centre aussi actif que Lille par la jeunesse qui se prépare aux carrières industrielles..."* (lettre du ministre de l'Instruction publique). Les objectifs étaient donc clairement définis et ne seront pas sans influencer le déroulement des enseignements.

L'installation dans les locaux universitaires.

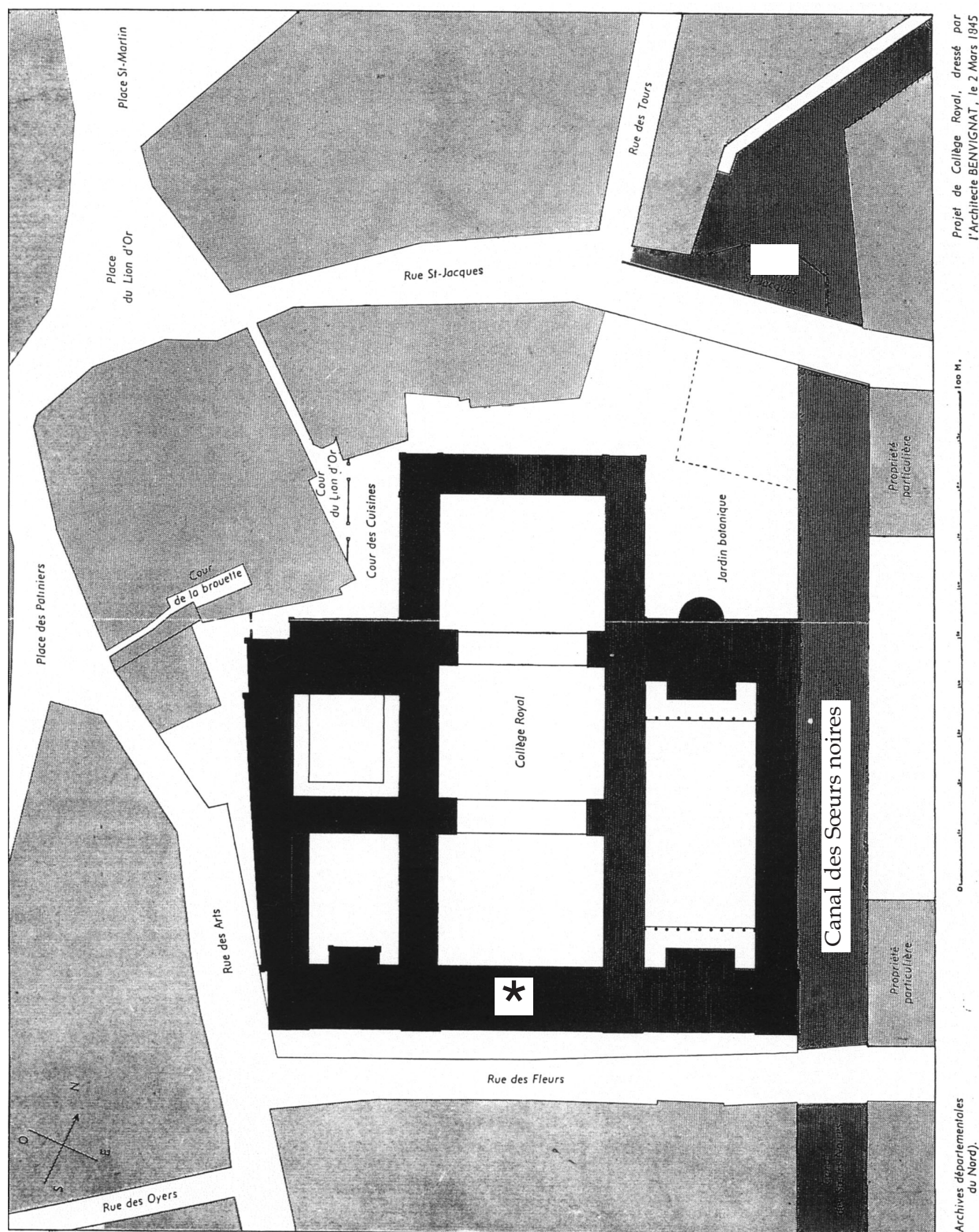
La nouvelle Faculté va être hébergée dans les locaux du Lycée impérial qui, en 1893, prendra le nom de Lycée Faidherbe (4). Ce bâtiment, inauguré en 1852, avait été construit par l'architecte lillois BENVIGNAT. Il se situait sur l'emplacement de l'ancien couvent des Récollets.

Cet ancien monastère a abrité, avant sa destruction, tout ce qui, à Lille, était consacré à la culture. En premier lieu, le Musée provisoire, créé à la Révolution pour loger les œuvres d'art provenant des églises sécularisées (d'où le nom donné à la rue des Arts). Il abritait également la bibliothèque de la ville et les écoles académiques qui existaient à Lille avant la Révolution. La rue des Fleurs tient, elle, vraisemblablement son nom du jardin botanique accolé au couvent et qui limita l'extension du Lycée impérial.

Une grande aile de bâtiment parallèle à la rue des Fleurs (voir photo, page 1 et plan page 7) n'était pas utilisé par le lycée. Prévue pour être une bibliothèque, elle hébergea l'Ecole de Médecine puis accueillit les locaux de la Faculté des Sciences qui y resta jusqu'à son transfert dans le quartier de la place Philippe Lebon vers les années 1890. Les plans d'aménagement tracés par l'architecte BENVIGNAT sont approuvés par la séance du Conseil municipal du 14 novembre 1854 (page 5, haut). Ils avaient été notablement remaniés à la demande de L. PASTEUR qui avait vivement insisté pour que ce bâtiment puisse héberger le logement du doyen (page 5, bas).

Dans ces locaux, le logement du doyen est situé à l'angle de la rue des Fleurs et de la rue des Arts, les laboratoires et le musée d'Histoire naturelle au second étage, l'Ecole de Médecine du côté droit du bâtiment.

En 1869, le conseil municipal constate que des locaux sont laissés vacants par le départ du doyen GIRARDIN, nommé recteur à Clermont-Ferrand et propose qu'ils soient réaménagés pour accueillir un cabinet de physique et une salle de collection. Les locaux de l'Ecole de Médecine sont libérés en 1883 et serviront à agrandir le laboratoire de géologie. Vu le manque de place dans le bâtiment, le laboratoire de botanique est hébergé, par décision municipale du 14 avril 1879, dans les locaux de la Halle aux Sucres (sur le quai de la Basse Deule) et une deuxième tranche d'aménagement sera réalisée en 1881.



Plan de la Faculté des Sciences et du Lycée impérial

Dressé, en 1854, sous Louis-Philippe, le plan porte encore la mention "Collège royal."

La Faculté des Sciences (*) est le bâtiment parallèle à la rue des Fleurs. L'un et l'autre disparaîtront, après 1918, lors de la construction du boulevard Carnot. Sur ce plan, à l'heure actuelle, ont subsisté : la rue des Arts, la rue St-Jacques et la rue des Tours.

Le canal des Sœurs noires a disparu et l'abreuvoir St-Jacques (carré blanc) est maintenant occupé par un parking du rectorat.

Plan du Nouveau Lycée dressé par l'architecte Benvignat.

Projet de Collège Royal, dressé par
l'Architecte BENVIGNAT, le 2 Mars 1845

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 M.

(Archives départementales
du Nord).

Tout le bâtiment de la Faculté des Sciences brûla en 1914 peu de temps après l'occupation allemande. L'incendie survint lors de travaux qui avaient pour but de transformer le lycée en un hôpital militaire (A. GERARD - communication personnelle). La destruction de ce bâtiment permit, après la guerre, la création du boulevard Carnot. Quant aux autres bâtiments du lycée, dont certains d'entre nous se souviennent de l'aspect lugubre, ils furent démolis dans les années 1960 pour laisser place au collège Carnot ; le nom de Faiderbe ayant été transféré au lycée construit dans les mêmes années à proximité de la porte de Douai.

Le personnel enseignant et administratif

En 1856, l'enseignement est assuré par quatre titulaires (PASTEUR, MAHISTRE, LAMY, LACAZE-DUTHIERS), deux professeurs adjoints (GUIRAUDET et VIOLETTE), deux chargés de cours. Les titulaires reçoivent un traitement annuel de 4000 francs, plus une prime de 1000 francs pour la charge de doyen ; les professeurs adjoints : 2000 francs et les chargés de cours : 1200 francs.

Il est difficile de faire l'équivalence entre les francs de l'époque et nos euros. L'Insee donne une table d'équivalence qui remonte jusque 1901. Par rapport au franc or de cette époque, 1 € vaut 3, 33 f. Le franc était très stable à cette époque mais il est possible qu'il ait subi une fluctuation dans les années 1870. Sous réserve, un traitement annuel de 4000 f. représenterait donc aux alentours de 14000 €, soit environ 1200 € mensuel pour un traitement professoral et 360 € pour celui d'un préparateur. Espérons que le coût de la vie était moins cher à cette époque !

Trois ans plus tard, en 1859, l'ensemble du personnel de la Faculté se monte à treize personnes. Le traitement des professeurs titulaires et des chargés de cours est inchangé mais celui des deux professeurs adjoints passe à 3500 f. Pour le personnel administratif et technique, les registres mentionnent l'existence d'un secrétaire (payé 1500 f.), de trois préparateurs (1200 f.) et d'un maître de dessin (600 f.).

L'obtention du poste de secrétaire administratif résulte de réclamations véhémentes de PASTEUR : " *Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Monsieur le Recteur, combien il m'est pénible, aux débuts de la Faculté surtout, de n'avoir pas de secrétaire agent comptable. La comptabilité de la faculté va se compliquant de plus en plus, mon travail s'accroît chaque jour et j'ai la conviction qu'une foule d'affaires marcheraient mieux et plus vite si j'étais secondé. Je ne comprends pas qu'une nomination d'aussi minime*

importance ne soit pas traitée déjà et qu'il faille tant de fois la remettre en mémoire ". Des suppliques semblables sont adressées au ministre par PASTEUR pour l'obtention de postes de préparateurs.

L'enseignement

Les programmes (page 9) sont orientés vers un aspect résolument pratique. Le cours de physique de LAMY traite des machines à vapeur, de l'électricité avec application à la télégraphie, à la dorure...Celui de mathématique (MAHISTRE) étudie les modes de transformation des mouvements ainsi que l'étude générale des machines les plus en usage. LACAZE-DUTHIERS aborde l'étude des organes et fonctions de reproduction ; l'évolution de l'embryon, la fécondation, la pisciculture, les lactations, les vaches laitières...

Le public étudiant

On est étonné, au premier abord, par l'importance des auditoires assistant aux cours. Le doyen Pasteur nous en donne les chiffres pour l'année 1855 : chimie, de 200 à 230 ; physique, de 170 à 200 ; histoire naturelle, de 170 à 200 ; mécanique appliquée, 20 à 30 ; mécanique rationnelle, 5 à 6. Le doyen Pasteur de conclure dans une lettre adressée au Recteur, le 18 janvier 1856 : " *Il n'est plus possible aujourd'hui de croire que le public est attiré à nos leçons par la curiosité...ce qui m'autorise à dire que le succès de la faculté des sciences de Lille est assuré* ".

En fait, les choses sont plus complexes et deux catégories de public cohabitent :

1/ Les auditeurs libres. La grande majorité de l'auditoire est constituée d'amateurs éclairés, qui avaient suivi les enseignements municipaux professés avant 1854. Ce qui explique par le fait même, la faible fréquentation des enseignements de mathématiques, discipline plus austère. Il s'y adjoint des professionnels qui cherchent à approfondir leurs connaissances sur des points précis.

Pour faciliter l'accès au cours de cet auditoire, Pasteur innove dans le domaine des horaires : cours situés entre 12 et 14 heures et après 18 heures. Il y a même eu des cours de littérature le dimanche après la messe ! (cité par A. BOULHMISSE in 5). Comme nous le verrons, cette innovation lui vaudra des problèmes d'ordre financier avec le ministère et la municipalité.

PASTEUR ne recule d'ailleurs pas devant une certaine mise en scène de la science. Dans une lettre du 26 février 1856, il écrit au recteur : " *L'expérience de la liquéfaction du protoxyde d'azote que je devais réaliser samedi n'a pu être mise*

ACADÉMIE DE DOUAI.
Faculté des Sciences de Lille.
ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES APPLIQUÉES.
I^{er} SEMESTRE DE 1856-1857.

Les cours, conférences ou exercices pratiques indiqués par cette affiche et qui ne sont pas encore commencés s'ouvriront le premier décembre.

Mécanique appliquée, par M. MAHISTRE, professeur.
Les mardis à huit heures du soir.

Géométrie descriptive, par M. GUIRAUDET, professeur-adjoint.
Les mardis à une heure.

Conférences de physique industrielle, par M. LAMY, professeur.
Les mardis à deux heures et demie, tous les quinze jours.

Conférences et manipulations sur le cours de physique générale, par M. VIOLETTE, professeur-adjoint.
Les samedis à midi et demi.

Chimie appliquée aux principales industries du Nord, par M. PASTEUR, professeur.
Les lundis à midi et demi.

Conférences, manipulations ou visites d'usines correspondant au cours de chimie appliquée, par M. PASTEUR, professeur.
Les lundis à deux heures.

Conférences et manipulations sur le cours de chimie générale, par M. VIOLETTE, professeur-adjoint.
Les jeudis à midi et demi.

Conférences et manipulations d'histoire naturelle, par M. LACAZE-DUTHIERS, professeur.
Les mercredis à midi et demi.

Cours de littérature.

Un avis ultérieur indiquera les jours et heures des leçons.

Cours d'histoire et de géographie physique et politique.
Les samedis à six heures et demie.

M. CHON, professeur, ouvrira ce cours le mardi 6 décembre.

Les droits d'inscription aux cours de la Faculté et ceux d'immatriculation sont, pour les candidats au certificat de capacité, de 22 fr. 50 cent. par trimestre. Les frais des conférences et exercices pratiques sont de 45 fr. à chacun des trois premiers trimestres, et de 15 fr. au quatrième trimestre pour les élèves inscrits qui n'aspirent pas au *certificat de capacité*.

Lille, le 10 novembre 1856.

Le Secrétaire de la Faculté,
LANVIN.

Vu et approuvé:
Le Recteur de l'Académie,
GUILLEMIN.

Le Doyen de la Faculté,
L. PASTEUR.

sous les yeux du public (...). Je vous propose d'inviter M. le Préfet, M. le Maire de Lille et quelques personnes notables à assister à cette belle expérience. Je serais heureux, Monsieur le Recteur, (...) , que vous voulussiez bien honorer de votre présence la leçon de jeudi soir ".

L'assistance aux cours magistraux est gratuite et ouverte aux femmes, tout du moins au début. Pasteur, en effet, dans une lettre adressée au recteur n'hésite pas à demander l'interdiction pour celles-ci d'assister aux cours de l'enseignement scientifique, craignant la chute du niveau des élèves. Par ailleurs, "leur présence (les femmes) est à chaque instant gênante dans les cours d'histoire naturelle", notamment le cours d'anatomie du Pr LACAZE-DUTHIERS (6). Finalement, les dames ne seront plus admises qu'à fréquenter des cours annexes (littérature, histoire).

2/ Les étudiants "sérieux" sont, eux, en très faible nombre (moins d'une dizaine dans chaque discipline). Seuls ces étudiants ayant pris leur inscription à la Faculté peuvent suivre les travaux pratiques et se présenter aux examens de licence (page 9). Ces frais sont d'ailleurs fort élevés (plus de 300 francs or ; à comparer au traitement d'un professeur), ce qui incite plutôt les étudiants à s'inscrire dans des cursus à débouchés plus lucratifs, tels la médecine ou le droit.

Pasteur est très sensible à cette situation ambiguë : " Je tiens pour très utile la publicité donnée aux leçons des Facultés, mais il ne faut pas se dissimuler que plus notre enseignement est accessible à tous, plus nous diminuons le nombre des auditeurs sérieux " (lettre adressée au recteur, 6). Il s'inquiète des fortes contraintes qui pèsent ainsi sur le développement des sciences fondamentales et prône le développement de l'enseignement pratique (Voir page 11).

Licence et cours annexes

Les étudiants qui s'inscrivent en vue de la licence doivent avoir obtenu le baccalauréat. Les effectifs pour l'ensemble de l'académie de Lille sont peu nombreux (inférieurs à 200 jusqu'en 1860). La préparation de la licence est d'un minimum de deux ans ; les droits d'examen sont élevés (28 fr) sauf pour quelques candidats qui en sont dispensés (régents de collège, répétiteurs, etc.).

À côté de la licence, avait été créé, sur injonction du ministère, un brevet de capacité destiné aux jeunes se destinant à l'industrie. D'un niveau trop élevé pour son public, il n'eut qu'un succès assez faible et disparut rapidement.

En raison de l'éloignement de la Faculté des Lettres installée à Douai, la municipalité lilloise avait émis le vœu de la création de cours litté-

raires au sein de la Faculté. Un an après l'ouverture des cours scientifiques, celle-ci va donc ouvrir un cours d'histoire et un cours de littérature. Ils seront suivis par la création d'un cours de dessin industriel. Ces enseignements qui touchent un large éventail de la population vont obtenir un vif succès et une audience considérable.

Un enseignement innovant

Dans le domaine de l'enseignement, un des grands mérites de PASTEUR est d'avoir compris que celui-ci se devait d'être ouvert sur le monde. Il organise ainsi des voyages d'étude. " J'ai l'honneur de vous faire part d'un projet de voyage en Belgique dans le but de faire visiter certaines usines métallurgiques aux élèves de la Faculté " (lettre de PASTEUR au recteur en date du 2 juillet 1856). Cette demande reçoit l'agrément du ministère qui toutefois ne perd pas le sens de l'économie : " Je ne puis qu'approuver le projet de M. le doyen et je pense que cette excursion en couronnant heureusement l'année scolaire pourrait contribuer à populariser l'enseignement des sciences appliquées, mais il est bien entendu que les jeunes gens qui voudront profiter des avantages qu'offrira certainement ce voyage scientifique en feront les frais ". PASTEUR, avec beaucoup d'habileté se sert de cette réponse pour obtenir des réductions de groupes sur les chemins de fer et il envisage également de monnayer le récit de voyage par son insertion dans La Revue du Nord.

Page 11 : Extrait d'une lettre du doyen Pasteur au recteur Guillemin au sujet de l'enseignement pratique

Il en profite également pour réclamer un poste d'enseignant en géologie : " L'utilité d'un bon cours de géologie est ici vivement sentie, et dans nos visites d'usines au dehors ou dans les environs, je tirerais le plus grand parti de la présence d'un géologue au milieu de nous. J'espère, Monsieur le Recteur, que cette lacune sera comblée ". Elle le sera, mais il faudra attendre pour cela 1864 et l'arrivée du Professeur Jules GOSSELET.

Le budget de la Faculté et les relations de cette dernière avec la ville de Lille

Tous les historiens s'accordent pour dire que le montant de ce budget est très faible : 34.752 f. en 1856, 43.300 en 1857. Il est réparti en 3 chapitres : personnel, crédits d'enseignement, matériel. La part la plus importante est évidemment consacrée aux traitements (85 %); les crédits d'enseignement sont minimes, ceux de bibliothèque, pratiquement inexistantes. Les crédits matériel, dont le chauffage et l'éclairage,

Lille, le 12 février 1858



Monsieur le Recteur,

Les travaux de la faculté des Sciences n'ont présenté aucun incident digne de remarque durant la semaine qui vient de s'écouler. Les cours sont toujours suivis avec intérêt par un public nombreux, et j'aime à croire qu'il y a autre chose que la curiosité qui les amène à nos premières leçons. Plusieurs faits m'autorisent à penser que plus on nous connaît plus on nous recherche. Mais ce qui me préoccupe le plus c'est notre enseignement pratique. Par lui surtout nous pouvons rendre de grands services et nous signaler à l'attention des familles et de l'Etat. (...)

À mon avis donc, Monsieur le Recteur, il n'y a pas à s'occuper en ce moment de l'enseignement appliqué à la faculté de Lille. D'un côté nous n'avons pas les éléments que cette création exigerait; d'autre côté c'est assez de nouveauté pour cette ville tout entière aux affaires, que l'enseignement naissant d'une faculté des Sciences. Elle a déjà beaucoup de peine à comprendre ce que nous sommes. Nous serons tout puissants quand nos laboratoires seront remplis d'élèves. Que ce soit là en ce moment le but de nos efforts.

Je vous prie, Monsieur le Recteur, l'expression de mon
respectueux dévouement

Louis Pasteur

sont l'objet d'une surveillance sourcilieuse du ministère qui exige de connaître le nombre exact de poêles et de becs de gaz !

Un excédent de 400 francs de frais d'éclairage et de chauffage entraîne d'ailleurs une querelle digne de celle du lutrin avec la ville de Lille. Nous avons vu que, pour faciliter l'accès aux cours d'un public de travailleurs, un certain nombre de cours avaient lieu le soir. Le ministère n'accepte pas cette formule et demande à la municipalité lilloise de prendre en charge cet excédent. Dans sa réponse adressée au recteur, à la fois très ferme, mais pleine de diplomatie, le maire de la ville, A. RICHEBE, fourbit les arguments suivants : *" Permettez-moi de vous faire observer tout d'abord, Monsieur le Recteur, que les beaux résultats (...) sont dus principalement, sans nul doute, au choix judicieux des heures de leçons, circonstances qui a permis à un grand nombre d'habitants de Lille de suivre avec assiduité l'enseignement scientifique de notre jeune faculté ; que c'eut été dès lors une mauvaise inspiration de prendre un parti différent et qu'il serait irrationnel aujourd'hui de compromettre d'aussi bons éléments de succès en vue d'une économie de 400 fr. Et d'ailleurs, la faculté ne trouve-t-elle pas un ample dédommagement de supplément de frais dans l'augmentation du produit des droits perçus pour des manipulations et des examens plus nombreux ?"*

Et il conclut : *" Vous comprendrez que plus on a fait, moins on doit se croire obligé de faire encore et que les sacrifices de ce genre doivent avoir un terme "*.

Pour comprendre cette dernière phrase, il faut se rappeler que c'est la ville qui avait supporté les frais d'aménagement de la faculté dans les locaux du lycée impérial. Le montant de ces frais avaient de plus été considérablement alourdi par la demande de Pasteur d'installer ses appartements au sein de la faculté. La ville avait dans un premier temps rejeté cette demande mais avait été contrainte de céder suite à l'intervention directe du ministre FORTOUL.

Dans les années suivantes, de fortes interrelations vont persister entre la ville et l'état. C'est ainsi qu'en 1887, une convention entre l'Etat et la municipalité lilloise sera signée sur les modalités de construction des bâtiments de la "nouvelle" Faculté des Sciences, dans le quartier de la Place Philippe Lebon. Chaque partie intervient pour moitié dans l'achat des terrains et des frais de construction. Une clause mentionne que si une construction n'est plus occupée par la Faculté, elle revient à la ville ; c'est ce qui s'est passé en 1966 quand a eu lieu le déménagement vers Annappes.

Remerciements pour la relecture du texte à Jeannine SALEZ et à Arsène RISBOURG

Références bibliographiques :

- (1) PARREAU Michel - 2000 - La Faculté des Sciences. 1896-1996 - Cent ans d'Université lilloise. P. 141-158. Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest. Université Charles de Gaulle - Lille 3 .
R. Vandenbussche, Editeur.
- (2) BOULHIMSSE Adda - 2000 - L'Odyssée de la Faculté des Sciences (1854-1896). (même ouvrage), p. 40-51.
- (3) GERARD Alain - 2000 - La Société des Sciences de 1802 à 1854. (même ouvrage), p. 24-38.
- (4) GODARD Jacques - 1952 - Le lycée Faidherbe de Lille (1852-1952). Emile Raoust, éditeur Lille.
- (5) BOULHIMSSE Adda - 1996 - De la Faculté des Sciences à l'Université de Lille. Mémoire de DEA d'Histoire. M. Vandenbussche directeur, Université de Lille 3.
- (6) PASTEUR VALLERY-RADOT - Correspondance de Pasteur 1840-1857 (cité par A. Boulhmissse in 5)
Documentation des Archives Départementales du Nord : A. D. N. 2 T 1016 - 1017 - 1018 et A.D.N. index O 822-829

Administration

Bureau : Président : H. DUBOIS
Vice-Présidente : D. LEFEBVRE
Secrétaire : R. RISBOURG
Secrétaire adjoint : J. NOYEN
Trésorier : P. DELORME
Trésorière adjointe : M. ALLEMEERSH

Membres élus :
R. JOSSIEN, Y. LEROY, J. PARREAU, L. SELOSSE,
G. SPIK, B. SUCHER
Membres permanents : M. le Président de l'USTL, J. DUEZ,
J. KREMBEL, A. LEBRUN, M. PARREAU, A. RISBOURG,
J. SALEZ



Siège de l'Association - Adresse postale :
ASA-USTL - Bâtiment P7
Université des Sciences et Technologies de Lille
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
Tel. 03.20.33.77.02
www.univ-lille1.fr/asa
E-mail : asa@univ-lille1.fr

Directeur de publication : **H. DUBOIS**
Directeur de la rédaction : **Y. LEROY**
Rédaction : **J. SALEZ**
Réalisation : **N. CLAEYS**

Imprimerie de l'USTL - ISSN : 1168 - 6898